

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 10.

Lausanne, le 25 Mai 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — **La neutralisation de la Savoie.** Etude politique, géographique et stratégique, par le lieut.-colonel fédéral G. de Charrière. (*Suite.*) — **Nécrologie.** *De Salis, Gleyre, de Gingins.* — **Rassemblement de troupes de 1874.** — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Hygiène militaire,** par L. Rouge, médecin de division. (*Suite.*) — **Tir fédéral de 1874.** — **Bibliographie.** *Histoire du siège de Strasbourg en 1870,* par M. Reinhold Wagner, capitaine du génie prussien. — **Nouvelles et chronique**

LA NEUTRALISATION DE LA SAVOIE

Etude politique, géographique et stratégique.

Travail présenté à la Société fédérale des officiers, sous-section de Lausanne, dans ses réunions des 23 et 30 mars 1874, par M. le lieut.-colonel fédéral G. de Charrière. (Suite.)

L'accueil bienveillant que Pictet reçut de la diplomatie, les encouragements qu'il reçut du baron de Stein, de Capo-d'Istria, ainsi que du général de la Harpe qui représentait à Vienne le nouveau canton de Vaud, lui firent espérer un bon succès pour sa mission. Il fit aussitôt une tentative auprès de lord Castelreagh, diplomate qu'il avait déjà vu précédemment à Bâle, et qui lui avait alors, par son attitude indifférente, donné peu d'espoir de compter sur l'appui de l'Angleterre. Mais dès lors sir Straffort Canning, ministre anglais en Suisse, ayant dans une note du 4 août précédent témoigné du bon vouloir du cabinet anglais pour Genève, et d'autres avis officieux ayant confirmé ce fait, Pictet crut pouvoir tenter auprès de lord Castelreagh une démarche officielle. Celui-ci, assez indifférent aux destinées d'une petite république comme Genève, reçut sa visite d'un air froid et distrait, mais consentit cependant à accepter un mémoire dans lequel Pictet développait ses idées, et qu'il communiqua ensuite aux autres diplomates. Nous parlerons tout à l'heure de ce document. Animé d'un esprit bienveillant envers la Suisse, le comte de Capo-d'Istria proposa et obtint du congrès la formation d'un comité chargé spécialement d'examiner tout ce qui concernait ce pays. Le comité fut composé du baron de Wessenberg, de Guillaume de Humboldt, du baron de Stein, du duc de Dalberg et de lord Steward. A ce comité étaient encore adjoints, à titre d'experts, les ministres de Russie et d'Angleterre en Suisse, Capo-d'Istria et sir Straffort Canning. Ce comité se partagea les travaux qui concernaient spécialement les rectifications de frontière de manière à ce que ce fut Humboldt qui fut chargé des frontières de l'ancien évêché de Bâle, le duc de Dalberg des autres frontières entre la Suisse et la France, et Wessenberg de celles entre la Suisse et l'Italie.

Le comité suisse s'occupa d'abord des questions constitutionnelles, puis il aborda, le 10 décembre, la réunion du pays de Gex à la Suisse. Talleyrand se montra d'abord disposé à cette cession, et offrit même de céder une partie de la Savoie restée française, avec une popula-